

## Le mot du Président



**B**onne et heureuse année, pour vous et tous ceux qui vous sont chers : que 2006 favorise tous vos projets, comme je souhaite qu'elle soit également une année de réussite pour notre Communauté de communes « Cœur de Nacre ».

2005 a été une année riche en études et réalisations :

**Zone industrielle :** son développement, grâce à l'arrivée de nouvelles entreprises, a nécessité l'ouverture de parcelles pour répondre aux besoins. Cet essor, particulièrement encourageant, est le signe d'une bonne vitalité de nos entreprises. Il est important que nous poursuivions nos efforts dans ce secteur, vecteur d'emplois.

**Voiries douces :** les chemins de randonnée ont été balisés et vont ainsi offrir de belles promenades en famille, en toute sécurité.

**Le R.A.M :** cette année, un grand nombre d'Assistantes Maternelles a suivi avec succès une formation « Premiers Secours », grâce à Cœur de Nacre et au R.A.M. Les nombreuses séances de travail organisées leur ont en outre permis de compléter leur formation et de mieux se connaître. Merci à Stéphanie DUBOIS, Animatrice du relais pour le gros travail effectué.

**Les Déchets Ménagers :** c'est un important dossier. 2005 a été la première année pleine de fonctionnement sous notre responsabilité. Bien sûr, quelques difficultés, dysfonctionnements ont été constatés. Certes, les coûts sont répartis de façon différente sur notre territoire et cela engendre ici ou là, quelques tensions. Nous ferons tout notre possible pour les apaiser. Grâce à Morgan SUZINEAU, notre technicien, de nombreux points posant problème ont pu trouver une réponse satisfaisante. A partir de cette année, les plus gros producteurs de déchets professionnels seront assujettis à la « Redevance Spéciale » pour la collecte de leurs déchets.

**Le Complexe Aquatique :** comme d'autres, vous avez sans doute lu dans la presse que nous nous posons un certain nombre de questions. Pour y répondre, le Conseil s'est accordé un délai supplémentaire de 6 mois. Ce projet, attendu par le plus grand nombre, devrait faire la joie des petits et des grands. Bien sûr, il faudra le financer et les ressources seules de notre Communauté de communes sont actuellement insuffisantes. L'instauration d'une fiscalité additionnelle risque donc d'être l'un des recours inévitable. Ce complexe est plus qu'un simple investissement, ce sera aussi une preuve de dynamisme de notre Communauté. Il est à la fois nécessaire pour notre taxe professionnelle et pour son apport lié au développement touristique et économique.

Je vous renouvelle, au nom du Conseil communautaire, notre souhait que 2006 soit une année pleine de bonheur et de réussite.

**Laurent HUET**

**Président de la Communauté  
de communes « Cœur de Nacre »**

### Dans ce numéro :

- Le mot du Président p. 1
- La collecte des déchets en 2006 p. 2
- Dossier  
Ordures ménagères p. 3-5
- Affaires sociales p. 6-7
- Développement économique p. 7
- Equipements sportifs p. 8

Bulletin d'Information de la Communauté de communes de Cœur de Nacre  
5, rue de l'Eglise - BP 33 - 14440 Douvres-la-Délivrande  
Tél. : 02 31 97 43 32 - Fax : 02 31 36 24 25 - Courriel : coeurdenacre@wanadoo.fr  
Directeur de Publication : Laurent Huet - Directrice de la Rédaction : Fabienne Curet  
Ont collaboré à ce numéro : Alain Yaouanc, Jean-Alain Tranquart, Maryvonne Mottin, Marie-Françoise Caumont, Daniel Clarence, Gérard Poudou, Morgan Suzineau et Séverine Lefèvre.  
Création, conception et réalisation : Image in France - 63, rue des Rosiers - 14000 Caen  
Tél. : 02 31 23 16 16 - Fax : 02 31 23 16 17  
Impression : Imprimerie Gazeau, 14440 Douvres-la-Délivrande - Tirage : 10 000 exemplaires

# La collecte des déchets en 2006

## Voici les modalités de mise en œuvre de la collecte des déchets en 2006

### Encombrants

Le ramassage se fera le matin, les encombrants doivent donc être sortis la veille au soir, après 18h.

#### Dates de ramassage des encombrants par commune pour l'année 2006 :

Communes	Mars	Avril	Juin	Août	Septembre	Novembre
Bernières/Mer	Mercredi 22		Mercredi 28	Mercredi 23		Mercredi 22
Cresserons		Mercredi 19			Mercredi 20	
Douvres		Lundi 24			Lundi 11	
Langrune/Mer		Vendredi 7			Vendredi 15	
Luc/Mer	Mercredi 1 <sup>er</sup>		Mercredi 14	Vendredi 4		Mercredi 29
S <sup>t</sup> -Aubin/Mer	Mardi 14		Jeudi 29	Vendredi 11		Jeudi 30
Anisy, Anguerny, Basly, Colomby		Mardi 4			Mardi 5	

### Déchets Verts

Le règlement de collecte de la Communauté de communes "Cœur de Nacre" stipule que le volume de déchets verts présenté à la collecte au porte à porte ne doit pas excéder 500 litres par habitation et par collecte.

A partir de 2006, la collecte se limitera donc à 500 litres par collecte et par habitation. Le surplus ne sera pas collecté et devra être apporté à la déchèterie ou faire l'objet d'un compostage individuel (voir article page suivante).

### Déchèterie

Désormais tous les véhicules de professionnels sans exception (même ceux utilisés pour des travaux "personnels") feront l'objet d'une facturation quand ils se présentent dans les déchèteries de la Communauté de communes.

Dès Janvier 2006, le dépôt de gravats par les professionnels sera strictement interdit.

### Tri sélectif

Les dépôts de déchets au pied des points d'apport volontaire ainsi que devant les déchèteries sont souvent constatés sur toutes les communes de "Cœur de Nacre".

En plus d'être formellement interdits, ces dépôts transforment les points d'apport volontaire en espaces insalubres et peu attractifs. Les contrevenants sont passibles de poursuite devant les tribunaux.

Les cartons d'emballages ou les encombrants divers doivent être déposés au porte à porte les jours de collecte ou à la déchèterie durant les heures d'ouverture.

## Suite aux demandes de certains habitants, voici un rappel des points importants du règlement de déchèterie pris par délibération du 23 février 2005 :

### Article 2 > Accès des usagers

L'accès est limité aux véhicules de tourisme et à tout véhicule de PTAC inférieur à 3,5 tonnes.

### Article 4 > Déchets acceptés

Il est demandé aux usagers de trier les matériaux. Les dépôts sont limités à 2m<sup>3</sup>/ semaine pour les particuliers.

### Article 7 > Comportement des usagers

Les usagers ne doivent pas descendre dans les bennes et ne doivent pas se livrer au « chiffonnage » ou à la récupération dans les bennes.

### Article 9 > Infraction au règlement

Les dépôts, de quelque nature que ce soit, devant l'entrée des déchèteries en dehors des jours d'ouverture sont passibles de poursuite conformément aux dispositions du Code de Procédure Pénale.

## Bilan 2004-2005

Sur le territoire de la Communauté de communes comme partout en France, la production de déchets est en constante augmentation de 1 à 2% par an. De plus, la collecte et le traitement coûtent de plus en plus cher et malgré les économies réalisées par nos efforts de tri, l'addition de ces deux facteurs empêche la diminution des coûts liés à l'élimination des déchets. Il est donc temps de réduire nos déchets.

Les distributeurs et les fabricants, qui constituent la véritable source des déchets (notamment les emballages) ne font rien. Nous, consommateurs, devons rompre le cercle vicieux en privilégiant les produits qui entraînent moins de déchets.

Chaque jour, en faisant vos courses, à la maison, ou en jardinant, vous pouvez prendre des dispositions pour lutter contre le surplus de déchets.



### 1/ En faisant les courses

Voici le meilleur moment pour faire des économies, tout en étant écocitoyen.

**-Éviter les produits à usage unique ou mono dose qui ont fait une apparition massive dans les supermarchés.**

Nous produirons moins de volume, économiserons de la matière première et éviterons la pollution liée à la fabrication de ces produits. Nous économiserons aussi de l'argent !

Ex : les lingettes, malgré l'économie d'eau, elles génèrent 3 à 6 fois plus de déchets que les produits traditionnels, polluent l'air et bouchent parfois les canalisations.

**-Choisir les produits au détail ou en vrac.**

Ils sont souvent moins chers et évitent les emballages superflus (les emballages représentent ¼ du poids de nos ordures ménagères).

**-Choisir les produits avec moins d'emballage.**

L'important, c'est le produit, pas l'emballage ! Ne vous laissez pas piéger, car en plus du produit, vous payez la production de l'emballage et une fois acheté, vous paierez encore pour son élimination.

Ex : choisir un savon sans emballage plutôt qu'un gel douche.

### 2/ A la maison

**-Boire l'eau du robinet plutôt que l'eau en bouteille.**

Malgré les dires de certains publicitaires, il faut savoir que l'eau de source est soumise à la même réglementation que l'eau du robinet, mais elle est 50 fois plus chère et produit des déchets plastiques qu'il faut recycler.

Si vous trouvez que l'eau du robinet a goût de chlore, laissez-la une heure au frigo et celui-ci disparaîtra. Si vous pensez qu'elle n'est pas assez pure, des purificateurs d'eau à installer sur

le robinet sont disponibles à partir de 40 €, donc rentabilisés rapidement.

**-Veiller à consommer rapidement les produits dont la date de péremption est proche.**

Les quantités de produits jetés car périmés ne sont pas négligeables. Consommer en priorité les produits dont la date de péremption est proche est un moyen simple de réduire les déchets.

On estime qu'une famille jette à la poubelle 10% des aliments qu'elle a achetés et bien souvent ceux-ci n'ont même pas été débarrassés.

**-Réutiliser ce qui peut l'être ou le donner aux associations.**

Les équipements électriques, électroniques, le mobilier ou les vêtements sont jetés alors que beaucoup peuvent être réparés ou réutilisés. Pensez aux associations notamment à Emmaüs ...

# Dossier : ordures ménagères

## 2/ A la maison (suite)

(...) à Douvres la Délivrande -Tailleville qui se chargeront de les remettre à neuf.

### -Penser à rapporter votre ancien électroménager.

Les grandes enseignes ne font pas de publicité sur le sujet, mais il faut savoir que la loi oblige les magasins d'électroménagers à récupérer votre ancien appareil électroménager quand vous en achetez un neuf.

**-Penser aussi à apporter vos piles dans les établissements commerciaux. Ils sont nombreux à effectuer la collecte des piles usagées.**

### -Coller "STOP PUB" sur votre boîte aux lettres.

Chaque famille reçoit en moyenne 40 kg de prospectus "gratuits" par an. En réalité, vous les payez puisque leur élimination est à votre charge.

Pour "Cœur de Nacre", l'élimination de ces prospectus gratuits représente environ 40 000 €.

Si 10% des foyers apposaient le "STOP PUB", 4 000 € seraient ainsi économisés chaque année.

Tout le monde peut mettre en pratique ces quelques gestes. Cela prend peu de temps mais demande de changer nos habitudes de (sur)consommation.

Réduire la production de déchets à la source va de pair avec une pratique du tri sélectif. Ces efforts faits par le plus grand nombre permettraient de stabiliser la taxe d'enlèvement d'ordures ménagères.

## 3/ Dans le jardin

### - Comme nos parents ou grands parents, penser au paillage et à faire du compostage individuel dans son jardin.

En 2005, 4 500 tonnes de déchets verts ont été collectées au porte à porte ou en déchèterie sur le territoire de "Cœur de

Nacre", puis envoyées dans un centre de compostage, soit une augmentation de 40% par rapport à l'année 2004.

L'élimination des déchets verts avec les ordures ménagères résiduelles aurait coûté 585 000 € contre 245 000 € grâce

à vos efforts de tri soit une économie de 340 000 €.

Il reste que l'élimination des déchets verts coûte encore très cher à la collectivité. Le compostage individuel ou le paillage sont des moyens efficaces pour diminuer les tonnages de déchets verts.



## Le paillage qu'est ce c'est ?

Lorsque vous tondez votre pelouse, plutôt que d'apporter l'herbe en déchèterie, mettez-la aux pieds de vos massifs. Cette technique permet de conserver l'humidité de la terre et apporte tous les engrais nécessaires à la croissance de vos plantes.



## Le compostage comment ça marche ?

Les tontes de pelouse, les déchets de jardin, les feuilles, les épluchures de légumes et de fruits, ainsi que les filtres à café peuvent être compostés (Ne pas mettre d'os de viandes ou de poissons qui attirent les animaux).

Contrairement aux idées reçues, un compost bien fait dans le fond du jardin ne provoque pas de mauvaises odeurs, s'il est bien aéré. "Ça sent le terreau".

### Construire son bac à compost

Les trois principales caractéristiques d'un bac à compost sont les suivantes :

>> Un couvercle pour protéger le compost de la pluie et de la neige et en contrôler l'humidité.

>> Un moyen de retourner et d'enlever le produit final (bêche).

>> Des trous ou des orifices pour favoriser la circulation d'air.



### Conseils pratiques

**Règle à respecter :** le retourner régulièrement pour l'aérer, une à deux fois par mois c'est suffisant.

Placer brindilles, grosses tiges et matières volumineuses au fond du bac pour favoriser la circulation d'air.

Alterner les couches de matières organiques (pas que des feuilles ou de la pelouse) et mettre un peu de terre du jardin.

Arroser de temps à autre (enlever quelques fois le couvercle quand il pleut).

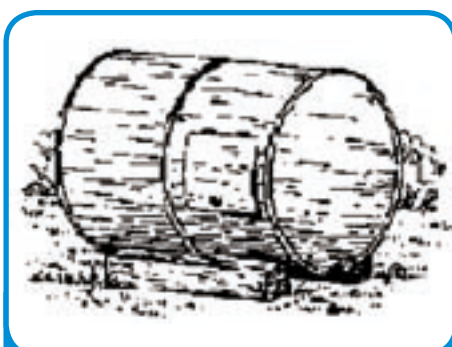
Ensuite, c'est à la nature de travailler : vers, cloportes, insectes s'activent pour la transformation des déchets en un bon compost. Celui-ci peut être utilisé après 6 mois de maturation.

Si vous souhaitez plus d'informations sur le compostage individuel, vous pouvez contacter le service environnement.

### Quelques exemples



Une structure à trois cotés (en blocs de béton ou en palettes), libre d'accès à l'avant pour retourner facilement le compost.



Un baril de métal ou une poubelle dont le fond a été enlevé et dans lequel on perce des trous sur le côté pour l'aération.



Pour les amateurs enthousiastes "la boîte de Nouvelle-Zélande" à deux ou trois compartiments en rangées : le compost est retourné d'une boîte à l'autre.

## Prévention

### ADAJ

#### Un exemple d'action : août 2005

##### LE CHANTIER

L'objectif (finir la restauration des murs de la Douve) a été atteint. L'artisan était content du travail effectué malgré quelques jours difficiles où la motivation n'était pas présente. Il n'y a eu aucun retard, bien que les levées devenaient difficiles vers la fin.

##### Les tâches accomplies :

- > Brossage des pierres
- > Calibrage des pierres
- > Taille des pierres
- > Préparation de la chaux
- > Montage des pierres
- > Joints
- > Nettoyage des outils et du terrain



##### LA VIE DU GROUPE

Une fois le planning des tâches ménagères établi, tous l'ont respecté, mais il est tout de même à noter qu'il s'agissait pour eux d'une corvée et que tous n'avaient pas l'habitude de le faire chez eux.

Les repas étaient des moments d'échange. Le soir, un tour de table était effectué. C'était l'occasion pour chacun de dire ce qu'il voulait, à qui il le souhaitait. Ils revenaient sur la journée, ce qui les avait dérangé, ce qui leur avait plu, etc...

##### CONCLUSION

Sur le groupe, cinq jeunes souhaitent entrer en apprentissage ou en pré-apprentissage. Ce chantier leur a permis de se rendre compte de ce qui les attendait, et de prendre conscience de leurs aptitudes ou de leurs manques pour accéder au monde professionnel. Ils ont pu en discuter avec l'artisan qui leur a donné son avis sur leur investissement, leur capacité à intégrer le monde professionnel.

Les derniers événements des banlieues de grandes villes françaises ont été largement médiatisés. Lors d'une émission télévisée, Jamel Debbouze a réagi : " je suis surpris que l'on soit surpris ".

#### Au sein de "Cœur de Nacre" qu'en est-il ?

Dès septembre, des faits inhabituels concernant notre jeunesse ( jeunes bien de chez nous !) ont été signalés.

Dans le domaine de la prévention une coordination entre les différents acteurs concernés est primordiale.

La commission de travail " prévention de la délinquance et de la toxicomanie ", animée par des membres issus du Conseil général, CAF, Sécurité sociale, Prévention judiciaire, Centre anti-toxi-

comanie, Enseignement, Gendarmerie, ADAJ et élus de "Cœur de Nacre", a joué son rôle.

Mais sur le " terrain ", les moyens mis à sa disposition ne suffiront pas lors d'un problème majeur.

La commission s'est aussi interrogée sur le peu de participation des parents aux réunions d'information organisées début 2005.

En fait dans la chaîne formée pour approcher et appréhender le mal-être de nos enfants ne manque-t-il pas un maillon : celui des parents ?

Comment surveiller les sorties..., les communications téléphoniques..., SMS..., Internet..., " blogs "... : nouvelles technologies d'information et de communication que nos jeunes maîtrisent parfaitement ? Argentés ou non, nos enfants ont besoin d'aide, de soutien et d'écoute.

Parents, vous avez un doute ou tout simplement besoin de renseignements appelez l'ADAJ ( secteur prévention : 02 31 37 18 04 ) ou bien faites le **N° vert Réseau parentalité : 0800 871 887**.

Cette conclusion suggérée dans un de ses rapports par un gendarme, est empruntée à M. Sébastien Roche chercheur CNRS :

« Certes la surveillance peut s'exercer pour punir comme dans le modèle pénal, mais aussi pour veiller sur un individu et l'empêcher de commettre une erreur, lui fournir l'aide et le soutien nécessaire. Solidarité et surveillance interpersonnelles marchent de concert »

**Maryvonne MOTTIN**

# Affaires sociales

## Le Relais Assistantes Maternelles Cœur de Nacre et ses activités

### Diplôme des premiers secours à vingt assistantes maternelles

**Le 7 décembre 2005, vingt assistantes maternelles du Relais d'assistantes maternelles, de la Communauté de communes "Cœur de Nacre", ont reçu leur diplôme des premiers secours.**

Sylvie Bouquerel, Dominique Bouttier, Marie-Claire Labbé, Hélène Paquet, Corinne Turbeaux, Delphine Vivien, Béatrice Lamotte, Denise Gaubert, Sylvie Dubois, Sophie Dubach, Sibylle Hecht, Sylvie Pesnel, Emmeline Mameri, Valérie Cingal, Marie-Claude Meheust, Evelyne

François, Sylvie Rault, Fabienne Castel, Marlène Vaugois et Stéphanie Dubois

sont très fières d'avoir reçu leurs diplômes après dix heures de formation prodiguées par le Centre de santé et de prévention.

Les diplômées ont été félicitées par Laurent Huet, président de la Communauté de communes; Maryvonne Mottin, vice-présidente; Bernard Motel, président de la Mutualité Calvados et Pierrick Martin, responsable action sociale à la Mutualité.



*" Nous sommes impressionnés de voir autant de diplômées. N'hésitez pas à suivre d'autres formations. Grâce à votre qualité de travail, vous êtes le premier maillon pédagogique de la chaîne de la vie, vous le faites merveilleusement bien, continuez " a souligné Laurent Huet.*

### Programme des ateliers d'éveil pour les mois de février et mars

**Les ateliers d'éveil : des moments de jeux et de plaisir partagés entre l'enfant et l'adulte qui l'accompagne.**

Composés de temps de jeux libres, d'une activité manuelle, d'histoires et de chansons, chaque enfant y trouve de l'intérêt en fonction de son âge et des ses envies, même les bébés...

-Tous les lundis, à Bernières, au Quid Club, de 9h30 à 11h30.

-Tous les mardis, à Douvres la délivrande, salle des Baladins, de 9h30 à 11h30.

-Tous les jeudis, à Luc, au Centre d'Activités Périscolaires (C.A.P.), de 9h30 à 11h30.

-Un vendredi sur deux, à Anguerny, salle de la mairie de 9h30 à 11h30, et à Saint Aubin,



Spectacle de Noël du RAM

### Réunions à thème

Le RAM " Cœur de Nacre " propose également des réunions à thème. Ne manquez pas celle du jeudi 9 mars à 20h30, salle des Baladins à Douvres.

Madame Beudaert abordera les droits des assistantes maternelles, tels que : A.S.S.E.D.I.C., Sécurité sociale, Régime de retraite générale et régime de retraite complémentaire (Ircem). Les parents sont également invités, car en tant qu'employeurs, ils sont concernés.

**RAM " Cœur de Nacre "**  
**31 rue Hervé Leguillon**  
**14 990 Bernières sur mer**  
**Tél. 02 31 73 14 47**

# Développement Économique

## Des terrains disponibles dans la ZAE de la Fossette à Douvres-la-Délivrande

L'extension de la ZAE de la Fossette à Douvres la Délivrande a permis de proposer 19 parcelles pour l'implantation de nouvelles entreprises sur notre territoire. Le coût des travaux de viabilisation et d'aménagement

engagés pour cette extension s'élève à 295209,27€ H.T.

A ce jour, 3 parcelles ont été acquises, 4 projets sont en attente de permis de construire et des options sont prises sur toutes les autres parcelles.

L'aménagement d'une 4<sup>e</sup> tranche est donc à l'étude pour répondre à la demande.

**Communauté de communes**  
**"Cœur de Nacre"**  
**Tél. : 02 31 97 43 32**



# Equipements sportifs

Le complexe aquatique :

## Restera-t-il un "mythe" inaccessible ou sera-t-il demain "réalité" ?

**A**vant d'apporter une réponse définitive à cette question que se pose certainement bon nombre de nos concitoyens qui l'attendent depuis plus de 15 ans, le Conseil communautaire, conscient de l'importance du projet, a décidé, pendant les vacances de Noël, de s'accorder un délai de réflexion supplémentaire jusqu'en juin 2006.

### Pourquoi ce délai ?

- Parce que l'investissement est lourd : 6 406 480 € H.T.

Est-il supportable par notre Communauté de communes ?

Il est assez peu différent de celui du précédent projet initié il y a 15 ans par le Syndicat intercommunal. Il n'a, en tout cas, évolué par rapport à l'étude de faisabilité de 2003 qu'en

fonction d'options nouvelles validées par le conseil.

- Parce que l'étude financière concernant le projet de fonctionnement fait apparaître un coût annuel résiduel à la charge de la Communauté de communes qui inquiète certains conseillers.

### Que peut apporter ce délai ?

- Une définition plus précise de notre projet, qui, semaine après semaine, s'affirme.

- Une réponse aux questions que chacun se pose quant au montant des subventions que nous pourrions obtenir et par voie de conséquence au montant du financement que nous devons assurer.

- Le temps d'une réflexion plus approfondie sur l'instauration d'une fiscalité additionnelle qui, contrairement à ce que l'on peut dire ou entendre, ne sera pas la conséquence exclusive de l'adoption de ce projet, mais s'imposera à nous pour pallier le manque de ressources de "Cœur de Nacre".

Les membres de la commission en charge de ce projet sont convaincus du bien fondé de la décision prise en 2003 et continueront à mettre toute leur énergie au service de sa réalisation.

**Jean-Alain Tranquart**

